



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CFSSD/7/3
7 septembre 2011

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Septième session du Comité de la sécurité alimentaire
et du développement durable et Conférence
préparatoire régionale africaine à la Conférence des
Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)

Addis-Abeba (Éthiopie)
20-25 Octobre 2011

**Rapport sur
la création et la promotion de chaînes de valeur régionales
pour les produits alimentaires et agricoles
stratégiques en Afrique**

I. Introduction

1. Un part importante des emplois non agricoles et des emplois urbains est liée à l'agriculture. C'est encore plus vrai d'un grand nombre d'entreprises du secteur informel s'occupant de la fabrication et de la distribution d'intrants et d'outillage agricoles, du traitement et de la commercialisation de produits agricoles, ainsi que de la préparation et de la vente en détail d'aliments, qui sont des tâches généralement accomplies par des femmes. On estime que les pauvres des zones urbaines consacrent entre 60% et 70% de leur budget à l'alimentation. Il existe ainsi une interdépendance des conditions de vie urbaines et rurales en raison des liens unissant l'agriculture et l'économie urbaine des biens et des services. On sait aussi que la pauvreté urbaine en Afrique est entretenue par la pauvreté rurale en raison de l'exode rural. Pour toutes ces raisons, réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur le continent exigerait d'avoir un secteur agricole plus productif, plus rentable et plus compétitif.

2. Récemment, les participants à la Conférence d'Abuja de haut niveau sur l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie ont exhorté les États membres de l'Union africaine à créer le cadre juridique, réglementaire et institutionnel nécessaire pour appuyer le développement de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie et à mettre en place des programmes pour accélérer le développement des chaînes de valeur pour les produits alimentaires stratégiques et des systèmes d'approvisionnement alimentaire compétitifs, ainsi qu'à réduire la dépendance aux importations de denrées alimentaires.

3. Le présent document est une mise à jour d'une initiative de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) sur la création et la promotion de chaînes de valeur régionales pour les produits alimentaires agricoles stratégiques en Afrique. La pierre angulaire de la démarche adoptée pour la mise en œuvre de cette initiative est un projet pilote exécuté dans deux communautés économiques régionales, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui porte sur trois produits alimentaires et agricoles (bétail, maïs et riz) sélectionnés au Sommet d'Abuja en 2006¹. La CEA jouera un rôle moteur, mais le processus sera conduit en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De même, la participation d'autres partenaires de développement et des centres de recherche nationaux et internationaux facilitera le processus.

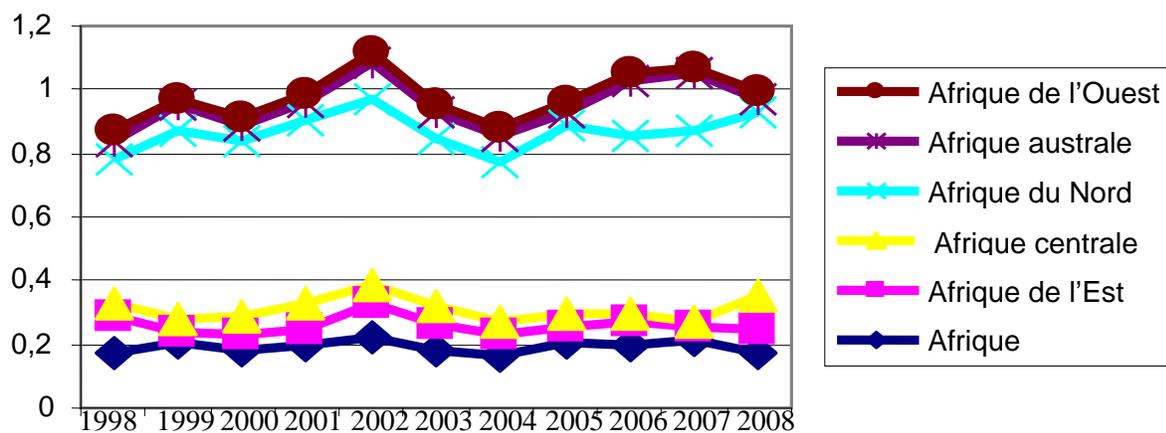
¹ Présentent une importance stratégique: 1) les produits contribuant pour une grande part au panier de denrées alimentaires de première nécessité et au PIB agricole africains; 2) les produits ayant un poids important (actuel ou potentiel) dans la balance commerciale du continent par leur contribution au total des recettes d'exportation régionales et à la facture des importations; et 3) les produits pour lesquels la région dispose d'un potentiel de production, de valeur ajoutée et de commerce qui est considérable mais inexploité en raison de contraintes internes et d'obstacles extérieurs tels que les subventions agricoles et les mesures d'appui appliquées par des pays partenaires commerciaux non africains. Partant de ces critères, le Sommet d'Abuja de 2006 sur la sécurité alimentaire a appelé les pays africains à promouvoir et à protéger le riz, les légumes, le maïs, le coton, l'huile de palme, la viande de bœuf, le lait, la volaille et les produits halieutiques, en tant que produits stratégiques à l'échelle du continent, ainsi que le manioc, le sorgho et le mil, comme produits stratégiques sous-régionaux, sans négliger les produits ayant une importance nationale particulière.

II. AGRICULTURE AFRICAINE : DÉFIS ET PERSPECTIVES

A. Vue d'ensemble

4. L'Afrique a été un exportateur net jusqu'au milieu des années 1960. Depuis, l'agriculture africaine n'a pas été en mesure de satisfaire la demande accrue de produits alimentaires d'une population en croissance rapide et de créer, grâce à des liens de croissance intersectoriels, des possibilités d'emploi et de revenus pour réduire la pauvreté de façon significative. Un des problèmes structurels majeurs auxquels se heurte l'agriculture africaine dans l'économie mondiale d'aujourd'hui est la croissance de sa facture des importations, qui se situe actuellement à plus de 30 milliards de dollars des États-Unis par an. En analysant la situation alimentaire d'un pays, il importe de connaître les parts respectives, dans l'offre alimentaire disponible, des importations et de la production propre du pays. Le taux de dépendance des importations (TDI) donne la mesure dans laquelle un pays est dépendant des importations alimentaires². Les figures 1, 2 et 3 illustrent la forte dépendance des pays africains des importations alimentaires.

Figure 1: Taux de dépendance des importations du maïs en Afrique et dans ses sous-régions (1998-2008)



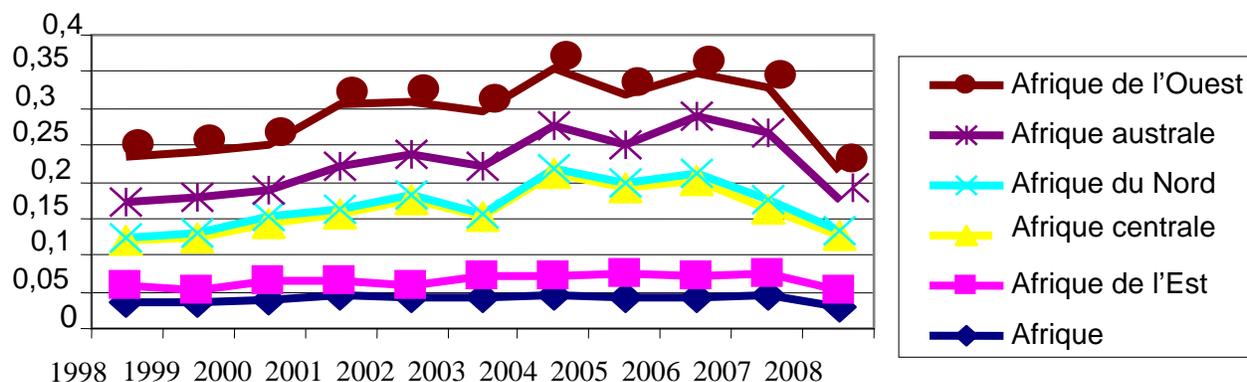
Source : FAOSTAT, document consulté le 23 août 2011.

² Le TDI est calculé suivant la définition internationale de la FAO. Il ne tient pas compte des modifications de stocks, dans la mesure où l'origine de ces stocks (importations ou productions du pays lui-même) est inconnue et parce qu'on suppose que l'origine des stocks n'a pas fondamentalement changé au cours des années de l'enquête. Il est défini comme suit :

$$\text{TDI} = \frac{\text{Importations}}{(\text{Production} + \text{Importations}) - \text{Exportations}} * 100$$

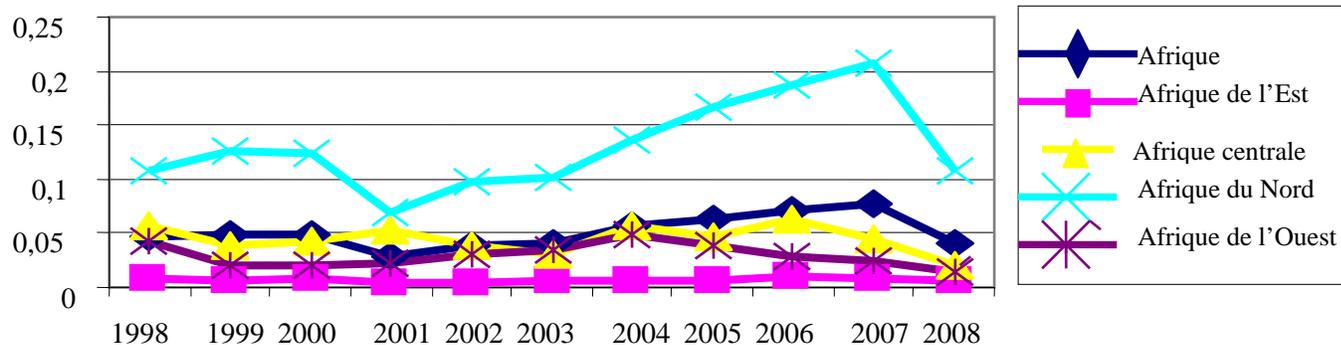
Le complément de ce pourcentage représente la part de la propre production du pays dans l'offre alimentaire interne. Toutefois, il convient de garder à l'esprit que ces taux ne sont valables que dans la mesure où les importations sont principalement utilisées localement et ne sont pas réexportées.

Figure 2: Taux de dépendance des importations du riz en Afrique et dans ses sous-régions (1998-2008)



Source: FAOSTAT, document consulté le 23 août 2011.

Figure 3 : Taux de dépendance des importations de viande bovine en Afrique et dans ses sous-régions (1998-2008)

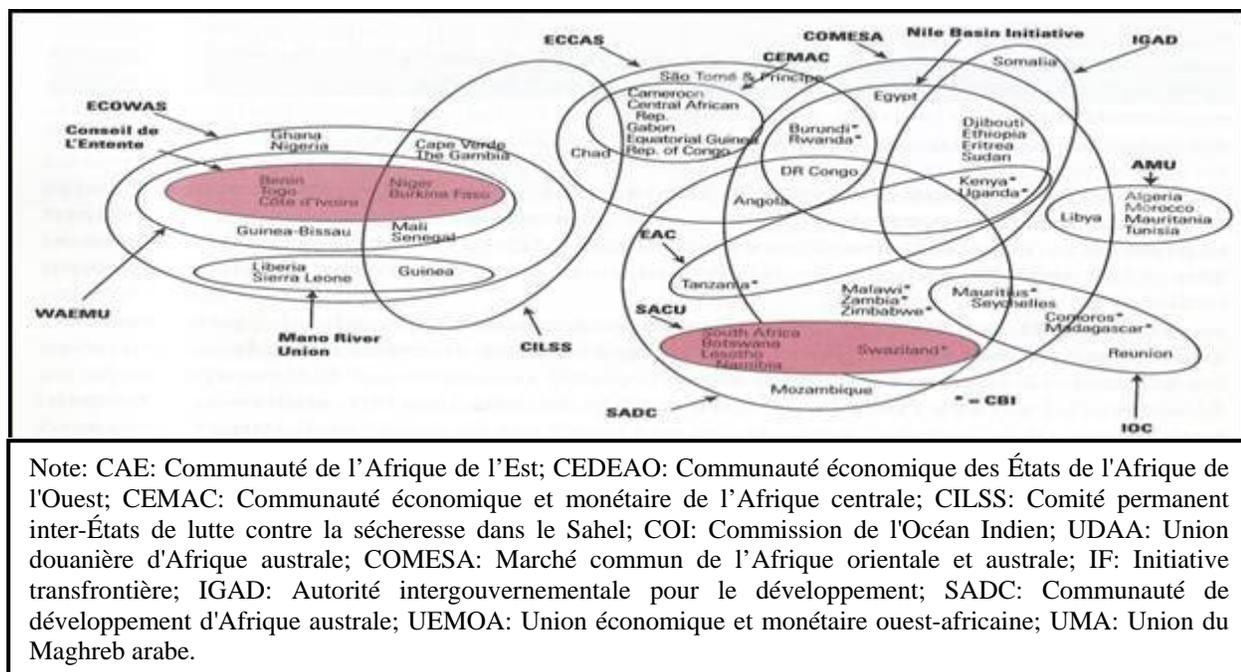


Source : FAOSTAT, document consulté le 23 août 2011.

5. Il y a aussi la perte de parts de marché des exportations dans un contexte d'énorme potentiel productif et commercial intrarégional inexploité. Ce problème est révélateur d'une déconnexion croissante entre l'agriculture et, bien sûr, les agriculteurs de la région et les marchés régionaux et mondiaux, à la fois s'agissant des marchés en amont (marchés d'intrants et de facteurs) ou en aval (marchés d'extrants et de produits).

6. Les marchés africains des produits alimentaires et agricoles sont caractérisés par une extrême fragmentation le long des frontières sous-régionales, nationales et même infranationales. Paradoxalement, tout en étant largement fermés les uns aux autres, ces marchés nationaux et sous-régionaux fragmentés sont de plus en plus ouverts aux échanges (importations et exportations) entre le continent et le reste du monde (voir figure 4 ci-dessous). Du point de vue économique et dans le cadre d'une économie de plus en plus mondialisée, cette situation est loin d'être optimale, car elle ne contribue pas à valoriser les économies d'échelle (aux différents stades de la chaîne de valeur des produits), les économies de coordination verticale (entre les différents stades de la chaîne de valeur des produits) et les économies de complémentarité, de diversification et de spécialisation (entre pays et groupements sous-régionaux), qui auraient permis d'assurer pleinement des gains de compétitivité et d'exploiter le potentiel d'échanges intrarégionaux au profit de l'agriculture africaine.

Figure 4: Nombre élevé de CER et adhésion des pays à plusieurs d'entre elles à la fois



Source : Banque mondiale.

7. Dans ce contexte de marchés régionaux fragmentés, les agriculteurs africains sont de plus en plus déconnectés par rapport aux marchés des intrants et aux marchés des produits, principalement par manque de développement des volets agro-industriel et agro-alimentaires du système agricole, qui est essentiel pour mettre les intéressés en relation avec ces marchés. De fait, créer des marchés et en faciliter l'accès aux agriculteurs sont des conditions indispensables à la transformation structurelle de l'agriculture en Afrique. Si on veut que les agriculteurs prennent le risque d'investir dans les technologies permettant d'augmenter la productivité, il faut qu'ils puissent accéder aux informations pertinentes et à des intrants abordables. Ils devraient également disposer de marchés fiables et accessibles pour les excédents résultant de gains de productivité induits par la technologie.

8. Ainsi, l'écart entre la production intérieure nationale/sous-régionale et la demande régionale de plus en plus forte, est généralement comblé par des importations de sources non africaines. Inversement, les systèmes de production alimentaire et agricole nationaux fragmentés s'efforcent de

produire à des fins d'exportations destinées essentiellement aux marchés internationaux. Pour compliquer la situation, les subventions et les mesures de soutien à l'agriculture des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique encouragent généralement les importations du continent et entravent ses exportations. Charité bien ordonnée commence par soi-même: avec une facture d'importation de produits alimentaires et agricoles qui s'élève à 33 milliards de dollars des États-Unis par an, le plus grand défi qui se pose probablement à l'Afrique dans le domaine de l'accès au marché est comment assurer le plein accès de ses propres systèmes de production alimentaire et agricole (nationaux) au marché régional (intra-africain).

B. Renaissance du développement agricole

9. Après avoir été largement négligée pendant plus de deux décennies, l'agriculture figure désormais au premier rang des priorités de développement en Afrique. Tirant les leçons de la négligence dont a fait l'objet le secteur décrit ci-dessus et étant donné son importance cruciale, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a choisi de l'incorporer en tant que seul secteur productif parmi ses cinq priorités sectorielles. Ce choix a été renforcé par de récentes initiatives du Secrétaire général de l'ONU en faveur de la révolution verte africaine. De même, 25 ans après, la Banque mondiale a décidé de consacrer son *Rapport sur le développement dans le monde* de 2008 au thème central de « L'agriculture au service du développement », dans lequel elle présentait l'agriculture comme une voie de sortie de la pauvreté.

10. La renaissance de l'agriculture africaine trouve son expression dans le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) du NEPAD, qui offre un cadre d'adoption de politiques et de priorités consensuelles aux gouvernements africains, aux organisations régionales, aux agriculteurs, aux entreprises agro-industrielles privées et aux partenaires de développement. Avec comme objectif explicite d'atteindre un taux annuel de croissance de 6% dans l'agriculture, le PDDAA vise à promouvoir des marchés agricoles intérieurs et régionaux dynamiques; à faire de l'Afrique un exportateur net de produits agricoles en intégrant les agriculteurs dans l'économie de marché et en améliorant l'accès aux marchés; à assurer une répartition plus équitable de la richesse; à faire de l'Afrique un acteur stratégique du développement de la science et de la technologie agricoles et à assurer une gestion durable des ressources naturelles.

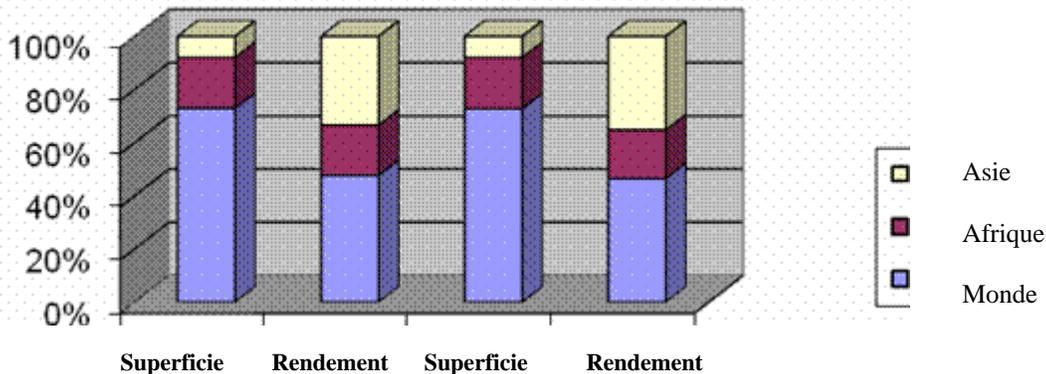
C. Sous-capitalisation et mauvais résultats de l'agriculture

11. Le manque de cohérence dans la hiérarchisation et l'orientation des priorités fait de l'agriculture africaine d'aujourd'hui une des plus faiblement dotées en capital au monde. Seules 6% des terres arables en Afrique sont irriguées, contre 40% en Asie. En moyenne, les agriculteurs africains n'utilisent que 20 kilogrammes d'engrais par hectare de terres cultivées (8 kg/ha en Afrique subsaharienne), soit 22% seulement (et 9%) de la moyenne mondiale, qui s'établit à 93 kilogrammes par hectare (figure 5). Le nombre de tracteurs pour 1 000 hectares de terres cultivables est trois fois plus élevé en Asie et huit fois en Amérique latine.

12. De même, l'Amérique latine et l'Asie disposent de densités routières respectivement de plus deux fois et demie et de six fois supérieures à celles de l'Afrique. Le déficit quantitatif en routes est davantage aggravé par le manque d'entretien, qui fait que les réseaux existants de routes rurales d'accès ne permettent pas d'effectuer tout au long de l'année le transport de la production alimentaire et agricole à partir des communautés rurales et celui des intrants agricoles, des services et des biens de consommation à destination de ces communautés. Dans la plupart des pays africains, l'accès à d'autres

infrastructures de base comme l'électricité et le téléphone dans les zones rurales laisse à désirer. Par exemple, la consommation de l'énergie électrique en Afrique subsaharienne est de 446 kW/h, contre 1402 kW/h pour l'Amérique latine. De même, le nombre de lignes téléphoniques pour 1 000 habitants en Afrique subsaharienne est de 14, contre 123 en Amérique latine.

Figure 5 : Rendement des céréales secondaires et superficie cultivée (2009-2010)



Source : Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, document consulté le 20 août 2011.

13. En raison de la sous-capitalisation évoquée plus haut, le paysage rural en Afrique se caractérise toujours par de petites exploitations de subsistance, une faible technologie et de faibles systèmes de production agricole fondés sur les savoirs, dus à l'absence de développement et d'une utilisation accrue de technologies appropriées, ainsi qu'au petit nombre d'infrastructures d'appui de base. Les marchés de facteurs et de produits manquent d'infrastructures et de services d'appui de qualité tels que l'information et la communication. Là où ces infrastructures et services existent, Ils sont faiblement intégrés aux niveaux national, sous-régional et régional. L'investissement privé dans les systèmes agricoles ainsi que dans les chaînes de distribution est entravé par l'absence de structures financières viables en mesure de répondre aux besoins et demandes des agents économiques ruraux.

14. L'émergence et le développement d'un secteur privé dynamique de l'agro-industrie susceptible de créer de la valeur et d'améliorer la compétitivité des produits agricoles font défaut parce qu'on tarde à mettre en place les cadres politiques et institutionnels propices. Il en résulte, entre autres effets combinés, une stagnation et un déclin de la productivité agricole, une faiblesse des liens en amont et en aval entre l'agriculture et les autres secteurs, une perte de compétitivité sur les marchés mondiaux, une augmentation de l'insécurité alimentaire et une dégradation des ressources naturelles et de l'environnement. Avec environ une tonne à l'hectare, les rendements moyens de l'agriculture africaine représentent entre 25% et 30% seulement des rendements des autres régions comparables. De même, la productivité du travail agricole en Afrique atteint à peine 60% de la productivité en Asie et en Amérique latine.

III. STIMULER LA TRANSFORMATION AGRICOLE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DE LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

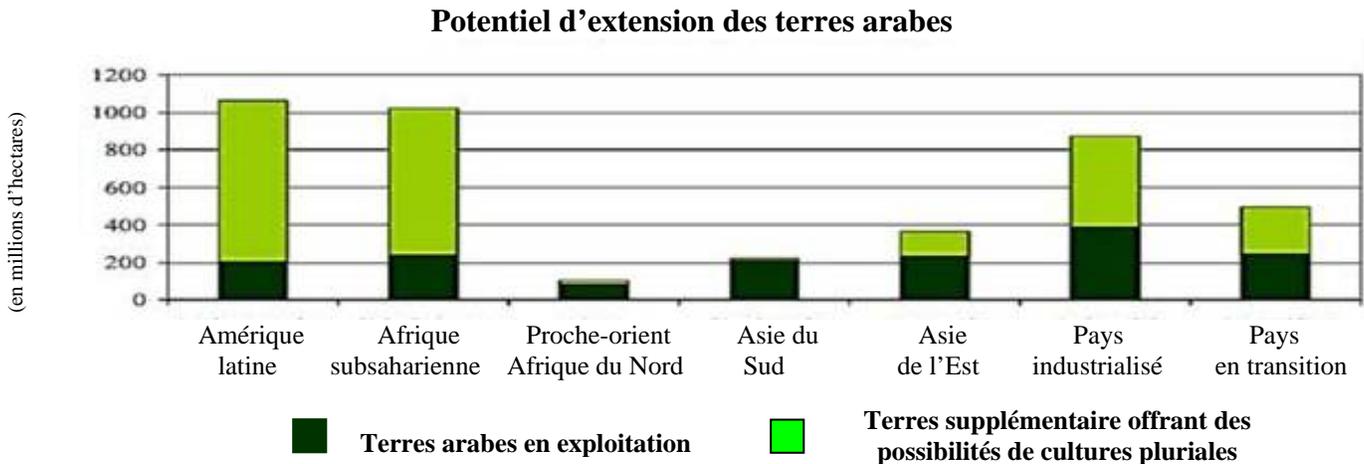
15. Le rythme des changements sur les marchés agroalimentaires et agro-industriels à travers le monde s'accélère rapidement. Pour faire bénéficier l'Afrique de ces changements, il faut transformer structurellement son agriculture et son agro-industrie. S'agissant de la transformation économique, les changements structurels des systèmes agricoles et de l'agro-industrie sont intimement liés et ne peuvent être traités indépendamment l'un de l'autre. Un développement et une transformation structurelle diversifiés de l'agriculture contribueront significativement au développement de l'ensemble de l'économie, dans la mesure où l'augmentation des revenus ruraux constituerait un puissant moteur de croissance de l'économie dans son ensemble et de réduction de la pauvreté.

16. Toutefois, pour évaluer la pertinence d'une stratégie consistant à mettre le développement agricole au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, il faut comprendre l'agriculture au-delà des limites étroites de la production agricole. Certes, l'agriculture prend racine dans la production agricole et s'articule principalement autour de celle-ci en tant que secteur primaire. Toutefois elle représente juste un des volets vitaux d'un vaste système économique qu'il convient de considérer, à savoir le système alimentaire et agricole. Celui-ci comprend un ensemble de processus interdépendants de production et de transformation physiques intégrant la recherche, la création et la diffusion de technologies; la production et la fourniture d'intrants; la production au niveau de l'exploitation; le traitement, le conditionnement et la manutention (y compris l'entreposage), ainsi que le transport, la commercialisation et l'échange de produits.

A. D'énormes possibilités inexploitées pour réaliser le potentiel de production alimentaire régionale

17. Face à tous ces défis, le monde est heureusement bien loin d'atteindre les limites de la production et de l'offre alimentaires mondiales actuelles, aussi bien en termes de ressources naturelles (spécialement les terres et les ressources en eau), qu'en ce qui concerne les techniques de production alimentaire et agricole disponibles. Si la plupart des pays développés misent principalement sur des percées technologiques majeures pour augmenter significativement leur production alimentaire, il est largement possible d'accroître considérablement une production et une offre alimentaire durables en élargissant les terres arables et en généralisant dans les pays en développement l'utilisation des technologies disponibles.

18. Comme le montre la figure 6, ce constat s'applique généralement à l'Afrique subsaharienne, où plus de la moitié du total des terres arables restent encore inexploitées, à peine 4% des ressources en eau disponibles sont utilisées pour irriguer moins de 6% des terres cultivées et moins de 10 kg d'engrais sont utilisés par hectare pour des rendements n'atteignant que 34% de la moyenne mondiale pour le maïs et 55% pour le riz - deux denrées majeures du panier alimentaire africain, qui représentent une part importante de la facture des importations du continent. En d'autres termes, une utilisation optimale des ressources naturelles et des technologies de production disponibles pourraient permettre de tripler à peu près la production alimentaire moyennant une extension de 50% des terres cultivées et de doubler les rendements des cultures vivrières de base, qui, même dans ce cas de figure, resteraient encore à deux tiers de la moyenne mondiale pour le maïs.

Figure 6 : Superficie de terres arables par région (en millions d'hectares).

Source : Banque mondiale, 2005.

19. Il est évident que si un tel scénario se concrétisait au lieu d'être une région importatrice nette de produits alimentaires et bénéficiaire d'aide, l'Afrique pourrait redevenir exportatrice nette, comme elle l'était jusqu'au milieu des années 60. Sous réserve d'une volonté politique efficace et soutenue et d'un soutien international pertinent, la faisabilité à court terme d'une telle stratégie ne soulèverait aucune controverse, ainsi qu'en témoigne le récent succès du Malawi en matière de soutien à la production de maïs par l'apport d'intrants (engrais). Alors que l'Afrique voit sans cesse augmenter ses importations nettes de denrées alimentaires, si elle parvenait ne serait-ce qu'à doubler sa production alimentaire, les fluctuations des approvisionnements et l'instabilité des prix alimentaires sur les marchés mondiaux en seraient considérablement réduites.

20. Une comparaison des niveaux de rendement des céréales communes avec les moyennes mondiales montre les énormes gains potentiels que l'Afrique pourrait réaliser si elle mettait en place des mesures visant à atteindre ces moyennes. Par rapport aux moyennes mondiales, les rendements africains sont de 55 % pour le riz, 34 % pour le maïs et 69 % pour le sorgho. Ainsi, si le continent a besoin d'investissements importants dans l'agriculture et les services connexes pour augmenter les rendements afin de parvenir aux moyennes mondiales, les avantages potentiels qui en résulteraient en ce qui concerne la croissance des revenus et la réduction de la pauvreté sont relativement élevés par rapport à d'autres régions.

B. Importance du potentiel d'exploitation des liens intersectoriels pour la création d'emplois, la croissance des revenus (grâce à l'ajout de valeur) et la réduction de la pauvreté

21. La voie la meilleure et la plus durable pour sortir de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire emprunte l'itinéraire d'une croissance économique qui élargit la création d'emplois et de revenus pour la majorité de la population. Cependant, la croissance moyenne des économies africaines s'est élevée à 2 % pendant les années 80 et 90, à entre 3 et 3,6 % de 2000 à 2003, à 4,8 % de 2003 à 2005 et elle est restée à environ 4,9 % de 2005 à 2009. S'inscrivant en deçà de la croissance annuelle de 7 % qui permettrait de réaliser les OMD concernant la pauvreté et la faim, ces piètres résultats économiques ont aggravé la pauvreté, dans la mesure où le peu de croissance s'est en outre largement circonscrit à des

secteurs niches (en particulier les industries d'extraction), avec des effets limités sur la création générale d'emplois et de revenus.

22. À l'opposé, si des avancées étaient réalisées en matière de développement à large assise et de transformation structurelle de l'agriculture, toute l'économie en bénéficierait car les augmentations des revenus ruraux dynamiseraient l'ensemble de la croissance économique et favoriseraient la réduction de la pauvreté. Pour comprendre le bien-fondé d'une stratégie reposant sur le développement agricole pour réaliser les OMD, il convient d'avoir une vision de l'agriculture qui aille au-delà du concept étroit d'exploitation des terres. Il est clair qu'en tant que secteur primaire, l'agriculture tire son origine de l'exploitation des terres, et s'organise essentiellement autour d'elle, mais il ne s'agit là que d'une partie (certes essentielle) d'un système économique global et de grande portée, autrement dit le système agricole et alimentaire. Ce système comporte une série d'étapes de production et de transformation physiques, reliées les unes aux autres par diverses opérations, qui incluent la recherche, la création et la diffusion de technologies, la production et la fourniture d'intrants, la production au niveau des exploitations, la transformation des matières premières, le conditionnement et la manutention (y compris l'entreposage), et le transport, la commercialisation et le commerce des produits.

23. Dans le contexte d'une économie de plus en plus largement mondialisée, la transformation des structures agricoles africaine exige donc l'élargissement des cadres politiques et stratégiques de manière à y intégrer le secteur agricole, l'industrie agroalimentaire et l'agro-industrie. Autrement dit, les innovations visant à développer l'agriculture doivent être conçues dans l'optique explicite de l'inséparabilité du progrès de l'industrie agroalimentaire et de l'agro-industrie d'une part et de la révolution verte d'autre part. C'est en tenant compte de cette perspective globale que la transformation du système agricole retentirait pleinement sur l'amélioration des conditions d'existence en réduisant la pauvreté, grâce à une croissance économique à large assise, en renforçant la sécurité alimentaire, en créant des emplois, en ajoutant de la valeur et en créant de la richesse dans les secteurs agricoles et autres de l'économie.

24. De fait, les données empiriques provenant de nombreux pays africains montrent que les augmentations des revenus agricoles sont multipliées par des facteurs allant de 1,5 à 2,7 ; ce phénomène résulte des liens entre dépenses et consommation dans les secteurs agricole et autres de l'économie. Pour réaliser le plein potentiel de ces effets de multiplication, il est absolument essentiel de parvenir à une large augmentation des revenus grâce à une croissance agricole de grande ampleur. Étant donné que la transformation structurelle est le résultat du mouvement des denrées ou des produits à travers une série d'étapes d'ajout de valeur au sein du sous-secteur, il s'ensuit que plus une denrée ou un produit s'éloigne du niveau primaire de la production, plus l'ajout total à sa valeur devient important (effet multiplicateur des bénéfices). Ainsi, pour transformer les structures, il faut parcourir l'ensemble de la chaîne de valorisation des denrées agricoles clefs, en développant les industries et services nécessaires à la transformation, à la manutention et à la distribution de produits qui répondent aux demandes préférentielles des consommateurs. Le développement de ces industries et services contribue par ailleurs à la création d'emplois et à l'augmentation de la production économique globale (effets de multiplication en matière à la fois d'emplois et de production). À ce stade, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité de l'agriculture est donc la condition sine qua non de l'amélioration des conditions d'existence et des revenus globaux de la majorité des ménages africains.

IV. RELEVER LES DÉFIS DE LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GRÂCE À LA CRÉATION ET À LA PROMOTION DE CHAÎNES DE VALORISATION INTÉGRÉES AU NIVEAU RÉGIONAL

25. La compétitivité d'une chaîne de valorisation au sein du système agroalimentaire est fonction de l'efficacité des transformations physiques qui s'effectuent à chaque étape (par exemple, transformation des céréales en farine) et de la coordination entre les diverses étapes qui constituent la chaîne. Les déficiences en matière de coordination (par exemple l'impossibilité de livrer des intrants clefs à temps) peuvent saper les gains de productivité résultant de l'amélioration des technologies. Ceci signifie que, tout au long de la chaîne verticale, la mise au point de technologies et les arrangements de coordination sont interdépendants (Staatz et al. 2007).

A. Remédier au morcellement du marché agricole régional africain

26. La mise en place d'un marché commun des produits agricoles est conforme aux principes sous-jacents du Traité d'Abuja. Elle cadre également avec les objectifs de l'Union africaine, qui incluent l'accélération de l'intégration politique et socioéconomique du continent, la promotion du développement durable aux niveaux économique, social et culturel et la coordination et l'harmonisation des politiques entre les CER. Mais le processus a avancé très lentement car de nombreux protocoles pour faciliter le commerce régional sont incomplets et des barrières (tarifaires et non tarifaires) entravent la circulation des biens et des services à l'intérieur des CER et entre elles.

27. Dans la région, les frais de commercialisation sont élevés, ce qui limite sévèrement la croissance de l'agriculture africaine et le développement du commerce agricole intrarégional et international. Il faut reconnaître que les systèmes de commercialisation agricole de la plupart des pays africains laissent beaucoup à désirer en matière d'organisation, d'infrastructure physique et de technologie. Par conséquent, le continent est mal équipé pour répondre à l'exigence de base qui lui permettrait d'être compétitif sur le marché mondial, c'est-à-dire proposer des produits de bonne qualité à des prix abordables et en quantités suffisantes. Il faudrait donc consacrer davantage d'attention à l'amélioration du système de commercialisation.

28. Une étude de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Diao et al., 2003), visant à évaluer l'importance que revêt la réduction des coûts des transactions en ce qui concerne le commerce et les revenus agricoles africains, axée sur les corrélations et les retombées de la réduction des coûts de commercialisation, a permis d'estimer les gains totaux d'une éventuelle baisse des coûts de transport dans l'ensemble de la région. L'étude indique qu'une augmentation de 50 % du total des facteurs de production dans le secteur des transports pour tous les pays africains (30 % pour l'Afrique du Sud compte tenu de sa situation technologique plus avancée) aurait d'importantes incidences positives pour ces pays, notamment des augmentations du PIB et du PIB agricole réel de respectivement 5,3 et 9,6 % pour l'ensemble de la région. En outre, la plupart des pays bénéficieraient d'importantes hausses à la fois du PIB réel total et du PIB agricole réel et ces avantages seraient plus équitablement répartis entre les pays de la région que ce n'est le cas au sein du marché libéralisé de l'Union européenne, où certains petits pays ont peu à gagner.

29. Ces résultats mettent en évidence les liens intersectoriels forts qui existent entre l'agriculture africaine et des secteurs non agricoles comme les transports, l'industrie et les services. Desservies par de mauvaises conditions de marché et de transport et des coûts de transaction élevés, de nombreuses denrées agricoles africaines ne peuvent pas atteindre les marchés intérieurs, régionaux ou internationaux. Si on n'améliore pas l'efficacité des secteurs non agricoles qui fournissent des intrants ou des services essentiels pour la production et le commerce agricoles, il est pratiquement impossible que les pays parviennent à renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux, tandis que la région aurait peu à gagner de la libéralisation commerciale.

B. Créer un secteur agroalimentaire et agro-industriel dynamique afin de relier les agriculteurs à la fois aux moyens de production et aux marchés des produits agricoles

30. L'environnement économique dans lequel opèrent les producteurs africains, particulièrement les ménages ruraux défavorisés, se caractérise par l'imprévisibilité, l'incertitude et le risque. Les producteurs africains ont en effet de plus en plus de mal à accéder aux marchés, particulièrement les marchés agricoles (que ce soit pour des intrants ou des produits agricoles). Lorsque les ménages ruraux défavorisés parviennent à intervenir sur ces marchés, c'est généralement dans des conditions inéquitables, où ils sont souvent obligés de vendre à faible prix mais d'acheter au prix fort. Par ailleurs, ils disposent d'une marge de manœuvre limitée quant aux lieux où s'effectuent leurs transactions, aux parties avec qui ils traitent et aux prix pratiqués. Cette situation est due essentiellement aux divers processus de libéralisation aux niveaux national et international, qui ont entraîné le retrait des aides et la fin des interventions gouvernementales en matière de production et de commercialisation agricoles.

31. Les avancées technologiques dans les sciences de la biologie, de l'énergie, de l'information et de la communication présentent des innovations qui pourraient contribuer à résoudre ces difficultés. De belles occasions s'offrent en effet à l'Afrique de tirer parti de technologies à la fois conventionnelles et novatrices en matière de révolution verte, pour se positionner résolument sur la voie du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire. Il faut que les secteurs public et privé des pays africains se mettent en quête de ces occasions et les exploitent.

32. Des investissements publics dans la recherche ainsi que la mise au point et la diffusion de technologies sont indispensables pour encourager l'adoption à grande échelle des technologies disponibles et renforcer les capacités continentales de création, d'adaptation et de diffusion du type de technologies permettant de parvenir à un niveau efficace de compétitivité sur les marchés intérieur, régionaux et internationaux. Pour cela, il faudra renforcer les capacités africaines en matière de recherche.

C. Renforcer les capacités africaines pour que le continent devienne un acteur majeur de l'économie agricole mondiale

33. Pour que l'Afrique remédie à la faiblesse et au déclin de sa compétitivité sur les marchés régionaux et internationaux, il est capital que les pays du continent collaborent au sein de cadres régionaux pour établir de manière durable un avantage concurrentiel portant sur des denrées qu'ils produisent et dont ils font le commerce. Ainsi, les denrées stratégiques vont devoir être répertoriées par rapport à des zones agroécologiques, tandis que la commercialisation devra tenir compte de l'intégralité des chaînes de valorisation des produits, à partir de l'acquisition des intrants jusqu'à la destination finale, en passant par la production et la transformation. Il n'est possible d'atteindre l'efficacité dynamique (condition incontournable de la pérennité de la compétitivité) qu'au travers de chaînes de

valorisation des produits qui tirent parti des liaisons en amont et en aval avec d'autres secteurs aux niveaux national et régional.

34. S'agissant des marchandises, les efforts régionaux doivent donc porter sur le renforcement à la fois des capacités en matière d'exportations non traditionnelles et de l'ajout de valeur au niveau régional. Il conviendra également de rationaliser les réglementations sur le commerce et l'investissement agricoles et sur les mouvements des personnes qui fournissent des services liés au commerce. Les notions de proximité et de similarité des besoins étant fondamentales pour élargir les marchés régionaux et y avoir accès, il est indispensable de disposer d'une stratégie régionale en matière de commerce et d'infrastructure, conformément aux piliers du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) (Porter, 2008).

D. Limiter la nouvelle ruée mondiale vers les terres et les ressources hydriques de l'Afrique et gérer les changements climatiques

35. En corrélation avec la crise financière et la récente hausse mondiale des prix alimentaires, certains pays recherchent des terres en Afrique, soit pour externaliser une agriculture largement subventionnée (Moyen-Orient) soit pour remplacer des systèmes alimentaires reposant sur des étendues de terres qui se rétrécissent (Chine), afin de résoudre leurs problèmes en matière de sécurité alimentaire. Entre-temps, des sociétés privées d'Europe, des États-Unis et de certaines parties d'Asie se pressent pour accéder à des terres en Afrique afin d'y établir d'immenses plantations ou des entreprises agro-industrielles pour produire des biocarburants. De nombreuses telles initiatives sont en cours au niveau des pays, dans le cadre de processus relativement discutables.

36. Susceptible de stimuler des investissements longtemps différés en faveur d'une transformation agricole qui pourrait bénéficier aux pays africains, cette nouvelle tendance soulève néanmoins de sérieuses inquiétudes quant à ses répercussions négatives potentielles sur le programme de développement. Elle constitue en effet une menace dangereuse pour les fondements des ressources agricoles de l'Afrique et, à ce titre, peut mettre en péril le programme du PDDAA et faire échouer les efforts concertés que réalise le continent en tant qu'acteur du développement.

37. Les changements climatiques représentent également un problème majeur pour l'Afrique. Selon un récent rapport de la FAO (FAO, 2009), la production agricole africaine devrait baisser de 50 %, d'où une montée importante de la sous-alimentation du fait de changements climatiques incontrôlés. À mesure que les populations se disputeront des ressources qui se font de plus en plus rares, le fardeau sanitaire s'alourdira et les conflits se multiplieront. On ne saurait donc trop insister sur la nécessité pour l'Afrique de mettre en place des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Mais les coûts de telles mesures sont extrêmement élevés et hors de portée des pays africains. Selon les estimations, le coût de l'adaptation pourrait être équivalent à entre 5 et 10 % du PIB continental. Il est donc important que la communauté internationale appuie le financement des mesures d'adaptation et d'atténuation en Afrique.

E. Encourager les pays membres à appuyer les initiatives en faveur de l'intégration régionale

38. L'une des raisons essentielles de l'échec relatif des mécanismes d'intégration régionale à ce jour en Afrique est associée à l'incapacité des gouvernements africains à mettre en œuvre les mesures d'intégration préconisées dans les mandats et protocoles de diverses organisations. En Afrique, les différents problèmes en matière d'agriculture et d'alimentation ont été traités séparément, ce qui a

provoqué un patchwork de politiques qui, d'une part, décourage le développement agricole et rural et, d'autre part, force les économies à agir de manière autonome (et donc coûteuse) en période de crise plutôt qu'à mener des activités de coopération qui produiraient des résultats moins onéreux et plus avantageux pour tous. De plus, ces amalgames de politiques protègent les intérêts locaux, au détriment d'une démarche commune en faveur de la sécurité alimentaire aux niveaux local et régional.

39. Tandis qu'il convient encore et toujours de souligner la nécessité d'adopter une perspective à long terme pour envisager la durabilité des chaînes de valorisation agricole en Afrique, les récents travaux sur les politiques agricoles semblent s'être concentrés sur le court terme, peut-être par opportunisme national. Pour mettre l'accent sur les produits agricoles et les denrées alimentaires stratégiques, les décideurs et principaux intervenants africains vont devoir adopter une optique à plus long terme qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent. Un cadre politique et réglementaire est indispensable pour assurer un avenir durable au Marché commun africain des produits agricoles, car il fournit l'assurance que toutes les règles du bon fonctionnement du marché sont en place.

F. Régler le problème de la compensation

40. L'un des problèmes de l'intégration régionale est que les pays concernés ont peu de chances d'en bénéficier de la même manière en raison des disparités économiques et sociales. Puisque l'objectif de l'intégration est d'améliorer l'efficacité de l'allocation de ressources, les industries manufacturières installées dans les pays peuvent entraîner l'émergence de quelques pôles d'industrialisation. En principe, si l'intégration régionale se traduit, du fait des gains d'efficacité, par des taux de croissance supérieurs à ce qu'ils auraient autrement été, il devrait être possible de dédommager les perdants. Cependant, le principal problème est que les différences de taille et de niveau de développement entre les pays constituent un véritable obstacle à une intégration effective parce qu'elles soulèvent la question de la répartition équitable des coûts et des avantages de l'intégration. Les pays plus grands et plus développés devraient plus bénéficier de cette intégration que les pays plus petits et moins développés faisant partie des groupements régionaux.

41. Il convient de suivre de près le processus d'intégration pour veiller à ce que chaque pays tire parti de sa participation. Il faudrait, en particulier, prévoir des mécanismes de dédommagement pour compenser les pertes financières que peuvent subir les États membres à cause des mesures de libéralisation des échanges prises dans le cadre de l'intégration régionale. Cette initiative devrait, par conséquent, encourager la mise en place de mécanismes de compensation, temporaires ou limités dans le temps, pour garantir la répartition équitable des avantages et des charges de l'intégration entre les pays membres à travers des missions d'information et la concertation avec les États membres de la région.

V. SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE

42. Pour soutenir davantage la mise en œuvre du PDDAA, la CEA propose une stratégie qui prévoit un réexamen des engagements pris par l'Afrique en matière d'élargissement et d'approfondissement de l'intégration régionale, ainsi que des efforts déployés en ce sens. Cette stratégie vise essentiellement à exploiter la diversité particulière du patrimoine de ressources en se fondant sur les principes du continent d'avantages « comparatifs » et « concurrentiel » à l'échelon mondial, que préconise le continent.

43. En effet, la CEA s'est attachée, au cours des cinq années écoulées, à proposer une démarche en vue d'une transformation structurelle de l'agriculture africaine, essentiellement axée sur les efforts systématiques déployés pour mettre en place des chaînes de valeur coordonnées de certains produits alimentaires et agricoles stratégiques dans une perspective d'intégration régionale. Cette démarche vise non seulement à promouvoir le développement de l'agriculture comme secteur clef des économies nationales africaines, mais également à utiliser le développement agricole comme un moyen d'élargir et d'approfondir l'intégration régionale. L'objectif est de déclencher une transformation structurelle qui permettrait à l'agriculture africaine de conquérir le marché régional en expansion, mais malheureusement trop fragmenté à l'heure actuelle pour fournir l'ensemble de mesures incitatives nécessaires pour d'importantes opérations privées orientées vers le marché et pour devenir un acteur clef sur l'échiquier international.

44. Une démarche interinstitutionnelle a donc été adoptée pour la mise en œuvre d'une initiative pour le développement et la promotion des chaînes de valeur régionales des produits alimentaires et agricoles stratégiques. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont été associés immédiatement comme principaux points d'entrée du processus de mise en œuvre de l'Initiative. Deux réunions consultatives ont été prévues et organisées. Pour l'heure, des bilans/études de base sont en cours dans les espaces COMESA et CEDEAO pour recenser les défis et les possibilités en matière de développement et de promotion des chaînes de valeur régionales des produits alimentaires et agricoles stratégiques en Afrique. Les résultats de ces études seront présentés lors d'ateliers régionaux et nationaux qui regrouperont les principaux acteurs (décideurs, secteur privé, associations sectorielles, chercheurs, ONG. etc.) pour garantir l'appropriation des activités de valorisation des futures chaînes de valeur et apprécier la volonté du secteur à se réorganiser et à évoluer. Au cours de la seconde phase du projet, des activités seront menées à la demande des CER dans le but d'élaborer un cadre réglementaire et politique ainsi que des directives pour le développement des chaînes de valeur régionales en Afrique. Il y aura par la suite des mesures de suivi visant à contribuer à la diffusion du cadre et au renforcement des capacités des États membres pour leur permettre de mettre en œuvre le cadre politique.

45. La CEA joue le rôle de chef de file pour la mise en œuvre de cette initiative, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Forum panafricain des producteurs agricoles (PAFFO) dans le cadre du PDDAA du NEPAD ; l'accent est mis sur le deuxième pilier du Programme, c'est-à-dire sur le développement et la promotion des chaînes de valeur du riz, du maïs et du bétail au sein du COMESA et de la CEDEAO.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Approfondir l'intégration régionale afin de promouvoir le développement de chaînes de valeur coordonnées des produits agricoles et alimentaires stratégiques grâce aux actions ci-après:

- 1. Exploiter les résultats du Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire et de la Conférence de haut niveau sur l'Initiative pour le développement de l'agrobusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A)*

46. Il est généralement admis de nos jours que les échanges interrégionaux accrus fondés sur des accords d'intégration régionale constituent la solution aux problèmes de l'insécurité alimentaire et de

l'agriculture en Afrique. La stratégie privilégiée s'appuie sur l'opinion communément admise selon laquelle les marchés africains de produits alimentaires et agricoles sont très fragmentés aux échelons sous-régional, national et même infranational. Ce qui se traduit par des marchés de taille suboptimale, cloisonnés qui ne peuvent garantir la rentabilité d'importants investissements privés à différents niveaux de la chaîne de produits. Les écarts entre la production intérieure régionale ou nationale, d'une part, et la demande régionale, d'autre part, sont de plus en plus comblés par les importations d'origine non africaine même lorsqu'il existe des surplus commercialisables.

2. *Étendre l'intégration régionale au-delà des niveaux national et sous-régional de manière à englober le marché régional – le Marché commun africain*

47. Puisqu'il est très fragmenté (en raison de la faible intégration d'un point de vue régional), le système du marché agricole africain ne parvient pas à trouver une solution au double problème que constitue l'absence de lien entre le secteur de la production agricole et le marché parce qu'il y a d'importantes différences dans la façon dont les acteurs privés perçoivent des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement dans l'agro-industrie et l'agribusiness lorsqu'on passe d'un point de vue national à un point de vue sous-régional et régional. Par conséquent, la gamme de débouchés commerciaux et de possibilités d'investissement diverge considérablement lorsqu'on passe du point de vue régional (un marché unique) à un point de vue sous-régional et national (marchés fragmentés). Autrement dit, les opérateurs économiques africains travaillent généralement en fonction de possibilités perçues à l'intérieur des frontières nationales/sous-régionales alors que leurs homologues non africains mènent leurs activités conformément à des stratégies fondées sur les possibilités perçues sur un marché commun régional.

48. En ce qui concerne les échanges, de telles différences de perceptions des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement pourraient expliquer dans une large mesure pourquoi l'écart entre la production ou l'offre nationale ou sous-régionale d'une part, et la demande régionale accrue d'autre part, est comblé essentiellement par les importations d'origine non africaine. Ces différences permettraient également de comprendre pourquoi les secteurs alimentaires et agricoles nationaux fragmentés des pays africains s'évertuent à produire pour des marchés d'exportation se trouvant hors du continent et à se concurrencer sur ces marchés. La double tendance négative qui en résulte est aggravée par les subventions agricoles et les mesures de soutien mises en place par les principaux partenaires de l'Afrique, ce qui encourage en général les importations sur le continent et freine les exportations. C'est pour cette raison que l'un des plus grands défis auxquels l'Afrique fait face en ce qui concerne l'accès au marché agricole est de permettre à ses propres secteurs alimentaires et agricoles (nationaux) d'accéder sans restriction au marché régional (intra-africain) puisque l'énorme potentiel commercial intra-africain qui ne cesse de croître, demeure inexploité non seulement au sein des groupements économiques sous-régionaux, mais également entre ces groupements surtout.

3. *Inventorier la production régionale potentielle et les ceintures de production et de transformation des denrées alimentaires stratégiques (grâce à une démarche fondée sur les CER et l'agroécologie)*

49. À l'heure actuelle, les marchés agricoles africains sont dominés par les marchés nationaux de denrées de base. Les données sur les échanges intra-africains montrent que l'adoption d'une stratégie de croissance pour les produits de grande valeur destinés au marché intérieur et régional ainsi qu'aux marchés non africains pourrait redynamiser l'agriculture dans toutes les régions du continent. Au lieu d'exporter les matières premières agricoles et d'externaliser le travail et la transformation des produits,

on pourrait accroître sensiblement les emplois et les revenus non agricoles des populations rurales dans de nombreux pays africains grâce au développement, en aval, d'une agro-industrie et d'une industrie de transformation. Ainsi, la valeur des exportations traditionnelles et non traditionnelles vers des pays non africains correspond au revenu minimum que l'on peut gagner en transformant les produits agricoles dans les différentes régions. Ce chiffre pourrait plus que tripler – pour atteindre 68, 2 milliards de dollars des États-Unis – si les marchés intérieurs et intrarégionaux étaient pris en compte. Cela contribuerait à une création rapide d'emplois, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté.

50. L'une des principales mesures consiste à inventorier le potentiel des produits alimentaires stratégiques dans la production et la transformation agricoles afin d'utiliser de façon optimale les maigres ressources pour la construction d'infrastructures – routes, réseaux de communication, systèmes d'approvisionnement, centres techniques et de recherche et services de vulgarisation. Ces infrastructures constitueraient le cadre d'accueil des ceintures agro-industrielles dans les CER. Ce travail d'inventaire nécessitera une série d'inventaires interdépendants réalisés par les CER et qui porteraient sur les aspects ci-après :

- a) les facteurs biophysiques qui influencent la production agricole ;
- b) les facteurs biophysiques, économiques et infrastructurels qui influencent des activités de transformation ;
- c) les effectifs actuels en ressources humaines et les compétences nécessaires pour développer les ceintures de produits retenus.

B. Établir une coopération régionale et des partenariats public - privé efficaces pour organiser les efforts et l'investissement dans le PDDAA autour d'une stratégie visant à développer à l'échelle régionale des chaînes de valeur intégrées de produits agricoles et stratégiques

1. Créer un environnement favorable pour attirer les investissements du secteur privé en faveur du développement d'une chaîne de valeur des produits alimentaires et agricoles stratégiques

51. Pour développer des chaînes régionales verticalement coordonnées (en vue de produire, transformer et commercialiser) des produits stratégiques, il faudrait établir un partenariat public-privé permettant de créer un environnement propice à la rentabilité et la sécurité de l'investissement privé. Plus précisément, on pourrait commencer par créer cet environnement en ouvrant, aux échelons sous-régional et régional, des zones franches préférentielles d'investissement réservées à certains produits agricoles stratégiques dans les zones ayant un grand potentiel productif inexploité pour certains produits afin de mobiliser à l'échelle régionale les investissements privés en faveur de l'agriculture. Les principales initiatives de bassin telles que celles du Nil et du fleuve Niger pourraient se prêter à une stratégie de création d'une zone préférentielle d'investissement à l'échelle régionale pour développer, d'une manière verticalement coordonnée, de chaînes de production, de transformation et de commercialisation pour des produits alimentaires et agricoles stratégiques.

52. La création, dans ces zones, de cadres politiques, institutionnels et juridiques appropriés pour la mise en valeur et la gestion des ressources foncières et hydriques, la fourniture des infrastructures et des services publics d'appui nécessaires et la création d'entreprises agro-industrielles transnationales pourrait davantage encourager et sécuriser l'investissement privé. Une telle initiative pourrait favoriser

la mobilisation d'investissements groupés (coentreprises) par des compagnies agricoles régionales en vue de développer, de manière verticalement coordonnée, les chaînes de production primaire, de transformation, de transport et de commercialisation régionale de produits alimentaires stratégiques. Cette stratégie pourrait être renforcée plus tard par la création de marchés financiers en vue de contribuer au développement optimal du potentiel de production ainsi que les liens entre la croissance sectorielle et l'emploi dans les secteurs alimentaires et agricoles régionaux.

53. Il est important que les pays africains créent un environnement propice à des investissements rentables et sécurisés en faveur de chaînes de valeur des produits et des intrants agricoles, coordonnées à l'échelon régional. La rentabilité ne consiste pas uniquement à réduire les coûts au niveau de l'exploitation agricole, puisque les acteurs de la chaîne de valeur ayant une importance mondiale interviennent sur des marchés régionaux qui offrent des économies de complémentarité où les avantages « comparatifs » et « concurrentiels » sont exploités au-delà des frontières nationales. Par conséquent, les pays africains doivent prendre l'initiative de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des cadres juridiques et institutionnels qui favoriseraient l'intégration régionale afin de créer des liens entre les industries et renforcer ceux qui lient les chaînes d'approvisionnement.

54. Il est donc temps que l'Afrique envisage la possibilité de créer, à l'échelon sous-régional/régional, des zones préférentielles d'investissements agricoles, le long des zones agroécologiques où l'on trouve les produits agricoles stratégiques sur le plan régional. Pour ce faire, il faut établir des partenariats public-privé afin de promouvoir l'investissement privé dans les coentreprises d'agro-industrie ainsi que dans les infrastructures et les services en vue de faciliter les échanges. Cette démarche est conforme au deuxième pilier du PDDAA dont les activités comprennent la promotion de partenariats public-privé qui renforcerait la capacité des entrepreneurs privés, notamment des entreprises agricoles et des petits producteurs, à satisfaire aux exigences de qualité et de logistique de plus en plus complexes, imposées par les marchés régionaux. La crise financière mondiale a davantage souligné la nécessité pour les États de porter un intérêt particulier à la sécurisation des investissements. Les investissements potentiels dans l'agro-industrie et la transformation des produits agricoles ne se matérialisent pas non pas parce qu'ils ne peuvent pas être rentables, mais parce que le secteur financier ne peut pas garantir des financements dans un contexte d'incertitude. Les États doivent donc être prêts à prendre certains risques en fournissant les services infrastructurelles qui interagissent pour accroître ces risques.

2. *Créer un cadre africain d'information sur le marché agricole*

55. À la faveur des récentes politiques de développement agricole, l'Afrique a vu l'émergence et le développement de systèmes d'informations sur les marchés tant à l'échelon national que sous-régional. En fait, au cours de la décennie écoulée, il y a eu une progression rapide de l'utilisation des systèmes d'information sur les marchés du continent. Cette activité est conforme aux initiatives de facilitation des échanges régionaux du CAADP du NEPAD qui portent sur la collecte et la diffusion d'informations sur les échanges commerciaux régionaux. Toutefois, la collaboration entre les systèmes d'information nationaux et régionaux existants est très limitée. Cette situation confine une bonne partie des échanges à de petits réseaux qui couvrent de petites distances et de petites superficies, et qui donnent lieu à un arbitrage limité au fil du temps. Ces initiatives nationales et sous-régionales auraient une plus grande valeur ajoutée si elles étaient reliées entre elles, créant un cadre d'échange d'informations et d'expériences sur le continent.

56. Il est essentiel d'accéder aux informations sur les aspects techniques et socioéconomiques ainsi que sur les politiques, les marchés et les échanges. Pourtant, la majorité des petits producteurs et les agro-industries du secteur privé ont un accès limité aux informations. Au fur et à mesure que les environnements socioéconomiques de l'Afrique d'évolueront et que les acteurs du secteur privé deviendront d'importants prestataires de services qui étaient, par le passé, gérés par le secteur public, un système d'information agricole bien établie et bien coordonnée de promotion du libre-échange, basé sur un système de commercialisation agricole ouvert, transparent et concurrentiel, pourrait servir d'outil de prise de décision pour les décideurs, pour les opérateurs du secteur privé et pour les agriculteurs. Même si de nombreuses institutions tentent de fournir des informations sur les marchés, leurs efforts ne sont souvent pas coordonnés. Il est donc nécessaire de mettre en place un cadre d'information sur les marchés régionaux et un système d'appui à la décision qui combinent informations sur le marché agricole et outil d'appui à la décision pour répondre à ce besoin, afin :

a) d'accroître les échanges agricoles régionaux et renforcer la sécurité alimentaire en améliorant et en mutualisant les efforts déployés par des systèmes d'information régionaux sur les marchés des produits agricoles et alimentaires en vue d'assurer des services de commercialisation, de produire, de diffuser et d'exploiter efficacement les informations sur les marchés sur l'ensemble du continent;

b) d'apporter un appui aux systèmes régionaux d'informations sur les marchés par le biais d'organisations régionales publiques et privées clés sur les produits retenus et ayant le plus grand impact potentiel sur les échanges intrarégionaux, la sécurité alimentaire, les exportations et le développement économique et social en général,

c) de servir de base analytique pour les études sur les échanges agricoles, la productivité et la rentabilité des investissements dans diverses conditions agroécologiques et dans tous les pays d'Afrique.

Références bibliographiques

Adesina, A. 2010. *Global Food and Financial Crises: Lessons and Imperatives for Accelerating Food Production in Africa*. Allocution prononcée à la troisième Conférence de l'Association africaine des agroéconomistes (AAAE), 19-23 septembre 2010.

Africa Infrastructure Country Diagnostic (AICD), 2010, *Better Access To Roads In Rural Areas Is Critical To Raising Agricultural Productivity*. <http://www.infrastructureafrica.org/key-msg/sector/better-access-roads-rural-areas-critical-raising-agricultural-productivity>

Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), 2011. *Facts And Figures about Africa's Seed Systems* www.agraalliance.org/section/work/seeds.

Bationo et al., 2006, *African Soils – Their Productivity and Profitability of Fertilizer Use*. Document de référence pour le Sommet africain sur les engrais, juin 2006, Nigéria.

Bumb, B. 2009. *Fertilizer Supply Chain In Africa*. Présentation faite dans le cadre d'une formation du COMESA sur les engrais, Zambie, 2009.

Centre du riz pour l'Afrique, 2008, *Africa Rice Trends 2007*, Centre du riz pour l'Afrique, Cotonou (Bénin).

Deininger, K. et Byerlee, D., 2010, *The Rise Of Large-Scale Farms In Land-Abundant Developing Countries: Does It Have A Future?* Banque mondiale et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

Diao Xinshen, Dorosh Paul et Rahman Shaikh Mahfuzur, 2003, *Market Opportunities For African Agriculture: An Examination Of Demand-Side Constraints On Agricultural Growth*, Journal of Development Economics 60: 343-380.

Dixon, J. et A. Gulliver, avec la collaboration de D. Gibbon, 2001, *Chapter 2: Sub-Saharan Africa dans Farming Systems And Poverty: Improving Farmers' Livelihoods In A Changing World*, FAO et Banque mondiale, Rome et Washington DC.

Dorosh, P. et al. 2009. *Crop Production And Road Connectivity In Sub-Saharan Africa: A Spatial Analysis*, Africa Infrastructure Country Diagnostic, document de travail 19.

Fonds international de développement agricole (FIDA), 2010, *Le Rapport sur la pauvreté rurale 2011 - Nouvelles réalités, nouveaux défis: de nouvelles chances pour la prochaine génération*, FIDA, Rome.

Fonds monétaire international (FMI), 2010, *Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne*, avril 2010, FMI, Washington DC.

Mhlanga, N., 2010, *Private Sector Agribusiness Investment in Sub-Saharan Africa*, document de travail de la FAO sur la gestion agricole, la commercialisation et la finance, FAO, Rome.

Ndejeunga, J. et Bantilan, M., 2002, *Uptake Of Improved Technologies In The Semi-Arid Tropics of West Africa: Why Is Agricultural Transformation Lagging Behind?* Rapport présenté à une conférence sur la révolution verte en Asie et la possibilité de la reproduire en Afrique, Tokyo (Japon).

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 1991, *How Good The Earth? Quantifying Land Resources in Developing Countries: FAO's Agroecological Zones Studies*, FAO, Rome.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2009, *Comment nourrir le monde en 2050*, document de référence du Forum organisé à Rome les 12 et 13 octobre 2009, <http://www.fao.org/wsfs/forum2050/wsfs-background-documents/hlef-issues-briefs/fr/>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2009b, *Comment nourrir le monde en 2050 – Le défi spécifique à l'Afrique subsaharienne*, document de référence du Forum organisé à Rome les 12 et 13 octobre 2009.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2010, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2010 – Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*, FAO, Rome.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), FAOStat, 2010, <http://faostat.fao.org/?lang=fr>.

Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDAA), 2011, *Country Status Updates*, www.caadp.net/library-country-status-updates.php.

Porter, M. E., *On Competition, Updated and Expanded Edition*, Boston: Harvard Business School Press, 2008.

Regional Strategic Knowledge and Support System, 2010, avec la collaboration de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), www.resakss.org.

Staatz, J. et Demebele, N., en collaboration avec A. Mabiso, 2007, *Agriculture for Development in Sub-Saharan Africa*.

Timmer, P. 2005, *Agriculture and Pro-Poor Growth: An Asian Perspective*, document de travail 63, Centre for Global Development, Washington, DC.

Timmer, P., 2009, *Supermarkets, Modern Supply Chains, and the Changing Food Policy Agenda*, document de travail 162, Centre for Global Development, Washington, DC.

Timmer, P. et Akkus, S., 2008, *The Structural Transformation As A Pathway Out of Poverty: Analytics, Empirics And Politics*, document de travail 150, Centre for Global Development, Washington, DC.